



## **POUR PRÉPARER LA GRÈVE DU 3 MAI JOURNÉE MORTE À LA DGFIP ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE JEUDI 26 AVRIL À 11H30 DEVANT L'ACCUEIL MAGENTA**

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques se sont rencontrées le 16 avril 2018. Sur la base des remontées des actions locales, elles ont convenu d'un calendrier d'actions nationales jusqu'à la grève Fonction Publique du 22 mai et d'un appel national à la grève à la DGFIP le 3 mai prochain.

Ces décisions sont complémentaires aux initiatives locales, afin d'amplifier et de coordonner les actions au cours des jours et semaines à venir et notamment durant la campagne déclarative d'impôt sur le revenu.

Ce calendrier d'actions marqué par des temps forts sous des formes à déterminer localement et deux journées de grève s'articule autour des principales revendications.

**26 avr.** 1er temps fort : actions locales, Alerte sur les conditions de travail des agent-es.

**3 mai** appel national intersyndical à la grève « journée morte à la DGFIP ! »

**15 mai** 2nd temps fort : actions locales sur l'échéance de la campagne IR, distribution de tracts à Bercy, réseau en danger.

**17 mai** 3ème temps fort : actions locales, défendre nos missions et nos emplois.

**22 mai** appel de l'intersyndicale DGFIP à la grève Fonction Publique.

Cet engagement dans l'unité d'action inscrit la mobilisation dans la durée en allant même au-delà de la campagne déclarative. En effet, le comité CAP 22 devrait rendre ses préconisations au cours du mois de mai 2018. Les premiers débats de CAP 22 présentés par le DG sont lourds de dangers pour la DGFIP et ne peuvent être que rejetés. De plus, concomitamment, les discussions relatives au projet de loi de finances 2019 démarreront avec notamment les premières lettres de cadrage ministériel. Seul un rapport de force durable et solide peut peser sur les arbitrages politiques à venir afin de défendre et de renforcer nos missions, nos emplois et nos conditions de travail.

**Ensemble, restons donc plus déterminés que jamais ! Ensemble, agissons pour :**

- l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants ;
- l'arrêt des restructurations, des fusions et fermetures de sites et de services, des réductions d'horaires d'accueil physique et téléphonique ;
- le maintien de toutes les missions et le respect de la séparation ordonnateur/comptable ;
- l'abandon du prélèvement à la source (PAS) ;
- le retrait des projets destructeurs Action publique 2022 ;
- la défense de la promotion interne ;
- le retrait des nouvelles règles DG en matière de mutation ;
- la suppression du jour de carence et la revalorisation du point d'indice ;
- le maintien du statut général et de nos statuts particuliers.